

■ **Gravière du Pont Noir SA**, à Saint-Martin VS, société anonyme (FOSC no 89 du 10. 05. 1999, p. 3094). Modification des statuts: 27. 08. 2003. Nouveau but: exploitation de sable et de gravier et exécution de tous travaux en rapport avec ce genre d'exploitation, terrassements, fouilles; création et exploitation d'une décharge pour matériaux inertes; la société pourra acquérir tous terrains ou procéder à toutes ventes ou échanges de terrains que nécessitera le but de l'exploitation. Personnes et signatures radiées: Pralong, Roger, de Saint-Martin, à Sion, président, avec signature collective à deux; Allet, Jacques, de Sion, à Sion, administrateur, avec signature collective à deux; Rossier, Albert, de Salins, à Vétroz, fondé de pouvoir, avec procuration collective à deux avec un administrateur. Inscription ou modification de personnes: Morand, Gérard, de Saint-Martin VS, à Saint-Martin VS, président, avec signature collective à deux; Dayer, Joseph, de Hérémece, à Hérémece, vice-président, avec signature collective à deux; Rudaz, Jean-Louis, de Vex, à Vex, secrétaire, avec signature collective à deux; Pralong, Roger, de Saint-Martin VS, à Sion, directeur, avec signature collective à deux avec un administrateur.

Journal no 1283 du 05.09.2003
(01166936 / CH-626.3.000.770-3)